

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 83 (1995)

Heft: 5

Artikel: L'intégralité du geste

Autor: Michellod, Michèle

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-280682>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'intégralité du geste

Certaines sages-femmes choisissent la pratique en institution. C'est le cas de Béatrice van der Schueren.

A l'heure où l'obstétrique s'entoure d'une technicité médicale de plus en plus sophistiquée, on peut s'interroger sur le rôle et les satisfactions de la profession de sage-femme en institution.

Travaillant depuis sept ans à la Maternité de Genève, mère de deux jeunes enfants et passionnée par son activité, Béatrice van der Schueren connaît bien la question: *«J'ai voulu exercer en milieu hospitalier où l'on croise beaucoup de pathologie, afin d'acquérir de l'expérience dans tous les domaines.»*

On prend d'ailleurs ici conscience des limites de la nature... D'autre part, et contrairement à ce qui se passe en clinique privée, on peut y pratiquer l'intégralité du geste, c'est-à-dire sortir le bébé.»

Une large autonomie est en effet accordée aux sages-femmes, tant que tout se déroule normalement, le médecin - ultime responsable - n'étant présent qu'aux derniers moments. A celui-ci, naturellement, incombent toutes les interventions d'ordre médical, des forceps et ventouses à la césarienne, gestes à chaque fois justifiés et consignés dans un rapport.

C'est précisément sur le choix ou la nécessité de certains de ces actes que peuvent parfois apparaître quelques divergences d'appréciation entre médecins et sages-femmes, ces dernières privilégiant au



Béatrice van der Schueren et la naissance d'Héloïse.

maximum une approche respectant les temps physiologiques de l'accouchement.

Engagée dans un groupe de réflexion informel au sein de la Maternité, Béatrice

van der Schueren et quelques collègues défendent le droit pour les futures mères de mieux choisir, dans les limites institutionnelles, la manière de vivre cet événement sur le plan de la relation, des positions, des analgésiques: *«J'aimerais aussi pouvoir faire intervenir plus de «domicile», plus de simplicité à la Maternité, rendre l'hôpital plus discret, sortir de la routine et savoir se passer de certains moyens techniques à disposition... Un autre souhait serait de rencontrer la patiente avant l'accouchement, c'est-à-dire de la suivre en consultation prénatale, en salle de travail et en post partum, selon une formule expérimentée en Angleterre par groupes de cinq sages-femmes. C'est une proposition qui a été faite, qui est en suspens pour l'instant vu la difficulté de sa gestion, mais qui reste un espoir!»*

Si Béatrice van der Schueren apprécie de manière générale le caractère formateur de l'expérience acquise en milieu hospitalier, celui-ci doit beaucoup à des sages-femmes de sa qualité qui refusent de s'approprier le vécu des femmes au nom de leur savoir médical et s'investissent autant pour tout ce qui fait d'une naissance un heureux événement.



Une large autonomie est accordée aux sages-femmes. Tant que tout va bien.